



Recettes et dépenses courantes des administrations locales - Ontario

Chiffres provisoires pour 1999

Formule P19

Confidentiel une fois rempli

If you prefer this questionnaire
in English, please check

Veillez corriger noms et adresse si nécessaire ci-dessus.



Veuillez remplir et envoyer: <div style="background-color: black; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">un exemplaire</div>	À: Unité des institutions publiques Division des opérations et de l'intégration Statistique Canada Ottawa (Ontario) K1A 0T6	Date limite de réception: <div style="background-color: black; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">16 juin 2000</div>
--	---	--

Cette enquête est effectuée par la Division des institutions publiques. Elle vise à recueillir des renseignements financiers des administrations locales permettant l'estimation des statistiques financières pour toutes les administrations locales bien avant l'achèvement des rapports statistiques.

Afin d'éviter tout chevauchement des enquêtes, le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario nous fournira des données additionnelles sur les recettes et dépenses courantes par l'entremise des Rapports d'information financière (RIF). Ce questionnaire vise à recueillir des données détaillées qui ne sont pas disponibles dans le RIF.

Les données recueillies dans le cadre de cette enquête ainsi que celles du RIF aident les analystes à déterminer les activités financières des administrations publiques de la province de l'Ontario. Les résultats agrégés de l'enquête servent à fournir des données pour la présentation des accords fiscaux préparés pour le ministre des Finances, ainsi que pour la présentation à la Division des comptes des revenus et des dépenses pour fin d'incorporation au Système de la comptabilité nationale, pour les séries de statistiques sur les recettes et dépenses des administrations locales du Système de gestion des finances publiques et pour d'autres divisions de Statistique Canada.

La collecte de ces renseignements est autorisée par la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête sont confidentiels en vertu de la Loi sur la statistique; aucune donnée concernant une enquête particulière ne peut être publiée ni transmise à l'extérieur de Statistique Canada sans le consentement préalable de l'intéressé.

Les données demandées comprennent les chiffres provisoires pour 1999 et doivent être déclarés en milliers de dollars.

Les techniques d'estimation employées nécessitent des données pour toutes les administrations locales visées par l'enquête. Si vous ne disposez pas de chiffres provisoires pour 1999 **donnez votre meilleure estimation.**

Si vous avez de la difficulté à remplir le questionnaire, téléphonez à l'Unité des institutions publiques, au (613) 951-1676; télécopieur: 1-800-755-5514 (sans frais); courriel: piu/uip@statcan.ca.

Voir les instructions à la page 4.

**Les données concernant: transport en commun, gaz, téléphone et électricité
NE DEVRAIENT PAS être incluses dans ce questionnaire, à l'exception
des transactions spécifiées avec le fonds général.**

Des tableaux normalisés ou personnalisés des résultats de l'enquête sont disponibles en communiquant avec la coordonnatrice de la diffusion des données et des relations externes de la Division des institutions publiques au (613) 951-0767.

Nom de la personne qui remplit cette déclaration: <hr/>	Numéro de téléphone: <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Date de la déclaration:
Titre officiel: <hr/>	Numéro de télécopieur: <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Courrier électronique: <hr/>	<div style="text-align: center;"> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> </div> <div style="text-align: center; font-size: small;"> Jour Mois Année </div>

Réservé à Statistique Canada

Source	Contrôle	Vérification	Date	Entrée
--------	----------	--------------	------	--------

Dépenses courantes au titre de l'hygiène du milieu (voir les instructions à la page 4)

	dépenses pour travaux exécutés par des entrepreneurs	+	dépenses pour travaux exécutés à son propre compte	=	Pour usage interne seulement		Chiffres provisoires 1999
					SGF	SIFCM	(milliers de dollars)
Approvisionnement d'eau	350		351		7310	24100	321
Canalisations d'égout et épuration des eaux-vannes (exclure les égouts pluviaux)	352		353		7320	24200	322
Enlèvement et destruction des ordures ménagères et des déchets (inclure le recyclage)	354		355		7330	24300	323
Autres services d'hygiène du milieu	356		357		7359	24900	324

Taxe sur les produits et services

Nous demandons que le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) payée par votre municipalité soit déclaré NET des crédits de taxe et rabais aux pages 2 et 3 du questionnaire. Nous prévoyons que certains répondants ne pourront pas déclarer leurs données de cette façon. Veuillez indiquer ici (cocher une case **seulement**) comment la TPS sera déclarée.

1. TPS nette	001
2. TPS brute	002
3. Pas de TPS	003
4. Autre (<i>préciser</i>)	004

Taxe sur les produits et services payée (voir les instructions à la page 4)

Veuillez indiquer le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) PAYÉE par votre municipalité en 1999 pour des transactions du fonds courant (**exclure le capital**). Veuillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé à la TPS payée.

	Chiffres provisoires 1999
	(milliers de dollars)
Total de la TPS payée	700
Détail par fonction	
Services d'administration générale	701
Services de protection	702
Services de transport	703
Services d'hygiène du milieu	704
Services de bien-être et de santé publique	705
Services de mise en valeur du territoire (inclure le logement)	706
Services récréatifs et culturels	707
Services financiers	708
Autres services	709

Taxe sur les produits et services remboursée (voir les instructions à la page 4)

Veillez indiquer le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) REMBOURSÉE à votre municipalité en 1999. Si possible, veuillez indiquer si le remboursement a pris la forme de rabais ou de crédits de taxe sur les intrants. Veuillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé au remboursement.

Chiffres provisoires 1999	
Rabais	Crédit de taxe sur les intrants
(milliers de dollars)	
740	741
Détail par fonction	
Services d'administration générale	742
Services de protection	744
Services de transport	746
Services d'hygiène du milieu	748
Services de bien-être et de santé publique	750
Services de mise en valeur du territoire (inclure le logement)	752
Services récréatifs et culturels	754
Services financiers	756
Autres services	758
	743
	745
	747
	749
	751
	753
	755
	757
	759

Commentaires

Merci de votre collaboration

Instructions

1. Les données sur les recettes courantes (impôts et taxes, subventions tenant lieu d'impôts fonciers, ventes de biens et services, autres recettes de sources propres et transferts provenant des administrations provinciales et fédérale) et sur les dépenses courantes (administration générale, protection, transport, bien-être et santé publique, mise en valeur du territoire, loisirs et culture et services financiers) nous seront fournies par le ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario par l'entremise des Rapports d'information financière (RIF).
2. Cette enquête recueille des renseignements supplémentaires qui ne sont pas disponibles dans le RIF.

Dépenses courantes au titre de l'hygiène du milieu

3. Dans cette section, veuillez ventiler les dépenses au titre de l'hygiène du milieu selon les travaux réalisés par les entrepreneurs et ceux exécutés par vos employés. Le total des dépenses pour chaque sous-fonction (approvisionnement d'eau, canalisations d'égout et épuration des eaux-vannes, enlèvement et destruction des ordures ménagères et des déchets et autres services d'hygiène du milieu) devrait correspondre aux chiffres déclarés dans votre Rapport d'information financière (RIF) soumis au ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario. Veuillez vous baser sur les calculs qui suivent:

Le total des dépenses au titre de **l'approvisionnement d'eau dans la cellule 321** devrait être égal à:

réseau d'adduction d'eau - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 18)

- réseau d'adduction d'eau - service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 18)
- réseau d'adduction d'eau - virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 18)
- réseau d'adduction d'eau - autres municipalités-subventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 18)

Le total des dépenses au titre des **canalisations d'égout et de l'épuration des eaux-vannes dans la cellule 322** devrait être égal à:

réseau d'égouts séparatifs - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 16)

- réseau d'égouts séparatifs - service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 16)
- réseau d'égouts séparatifs - virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 16)
- réseau d'égouts séparatifs - autres municipalités-subventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 16)

Le total des dépenses au titre de **l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères et des déchets dans la cellule 323** devrait être égal à:

ramassage des ordures - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 19)

- + élimination des ordures - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 20)

- ramassage des ordures - service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 19)
- élimination des ordures - service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 20)
- ramassage des ordures - virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 19)
- élimination des ordures - virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 20)
- ramassage des ordures - autres municipalités-subventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 19)
- élimination des ordures - autres municipalités-subventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 20)

Le total des dépenses au titre des **autres services d'hygiène du milieu dans la cellule 324** devrait être égal à:

lutte contre la pollution - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 21)

- + autre - dépenses totales (RIF, tableau 4, colonne 7, ligne 22)
- lutte contre la pollution - service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 21)
- autre - service de la dette nette à long terme (RIF, tableau 4, colonne 2, ligne 22)
- lutte contre la pollution - virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 21)
- autre - virements aux propres fonds (RIF, tableau 4, colonne 4, ligne 22)
- lutte contre la pollution - autres municipalités-subventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 21)
- autre - autres municipalités-subventions, droits et frais de service (RIF, tableau 3, colonne 3, ligne 22)

Taxe sur les produits et services PAYÉE

4. Nous demandons que le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) payée par votre municipalité pour des transactions du fonds courant (exclure le capital) soit déclaré **NET** des crédits de taxe et rabais. Veuillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé à la TPS payée. Si vous ne disposez pas de chiffres détaillés, **indiquez la meilleure estimation.**

Taxe sur les produits et services REMBOURSÉE

5. Veuillez déclarer le montant de la taxe sur les produits et services (TPS) remboursée à votre municipalité et indiquer si le remboursement a pris la forme de rabais ou de crédits de taxe sur les intrants. Veuillez également fournir une répartition selon le type d'activité de dépenses associé au remboursement. Si vous ne disposez pas de chiffres détaillés, **indiquez la meilleure estimation.**